

Appui groupe : Groupes viticoles



Vous êtes responsable d'un groupe de viticulteurs (GDA, Syndicat....) et vous souhaitez bénéficier de l'appui d'un technicien pour les membres de votre groupe afin d'améliorer les performances de vos vignobles.

Un technicien de la chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales peut vous accompagner et vous conseiller dans votre mission technique vignoble

**UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !**

**AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF 01762**



**CHAMBRE D'AGRICULTURE
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES**

19 av. de Grande-Bretagne 66025 PERPIGNAN CEDEX
T. 04 68 35 74 00 / F. 04 68 34 65 44
accueil@pyrenees-orientales.chambagri.fr
Nos engagements qualité sur notre site internet :
www.po.chambre-agriculture.fr

La Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales propose une prestation répondant à vos attentes

> « L'appui groupe » **c'est la garantie d'un travail à la carte**

Vous définirez avec nous les actions que vous souhaitez nous confier et vous calibrez le temps et le calendrier d'intervention du technicien qui sera affecté aux membres de votre groupe.

> « L'appui groupe » **c'est immédiatement opérationnel**

Une convention de travail (pour au moins une campagne), vous permettra de disposer des services d'un technicien viticole, qui s'intégrera à votre équipe. Vous n'aurez pas à vous soucier de sa formation ni de sa gestion administrative.

Vous bénéficierez à travers lui, du réseau interne de la Chambre d'agriculture qui apporte toutes les compétences nécessaires à votre activité.

> « L'appui groupe » **c'est du conseil, de l'expertise et un accompagnement terrain de vos coopérateurs**

Nos techniciens affectés à cette mission sont les conseillers du service viticulture. Leur expérience reconnue leur permet de réaliser des actions très diversifiées : conseil terrain auprès des membres du groupe mais aussi conseil technico-économique, réunions d'informations spécifiques, appui sur des actions collectives du groupe (Voyage d'études...).

> « L'appui groupe » **c'est un travail à capitaliser**

Chaque intervention fait l'objet d'un compte rendu. En fin de mission, un bilan de la mission est dressé et commenté avec vous.

Vous pourrez ainsi apprécier les évolutions et orienter le travail futur.

> « L'appui groupe » **y goûter c'est l'adopter !**

Une première campagne d'appui est très souvent suivie d'un renouvellement. Plusieurs structures sont nos clients depuis plusieurs millésimes garantissant ainsi une continuité dans la mission .

Cette prestation vous intéresse ? Contactez le service viticulture

de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales

Chantal BAYONA 04 68 35 74 26 / viticulture@pyrenees-orientales.chambagri.fr

TARIFS DÉTAILLÉS ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE TRANSMIS SUR DEMANDE